

Règlement	Article	Modification	Justification
Règlement des affaires	5.5	Sur la base du chiffre 2.9 du règlement "Championnats internationaux d'agility" et du chiffre 1.5 du règlement "Championnats internationaux d'obédience" , le chiffre 4.4 du règlement "Dispositions générales" du règlement des compétitions de la SCS pour les disciplines sportives agility et obédience, le franc de championnat du monde est perçu.	Jusqu'à présent, la réglementation du franc des championnats du monde était fixée dans des règlements différents pour l'agility et l'obédience, avec la même formulation. A l'avenir, cette question sera réglée de manière centralisée dans les dispositions générales.
Règlement des affaires	8.4 (nouvel article)	Un membre du Comité directeur peut, après avoir été entendu, être exclu sans préavis de sa fonction, par analogie avec la disposition de l'article 337 du CO (résiliation pour justes motifs), par décision des trois quarts de tous les autres membres du Comité, si la poursuite de sa fonction doit être considérée comme inacceptable pour la CTAMO.	Cet article a été repris dans le règlement intérieur à la demande du comité central afin de créer des bases juridiques correctes.
Règlement	Article	Modification	Justification
Dispositions générales	4.3 (nouvel article)	Support logiciel La CTAMO rassemble les exigences minimales pour les logiciels de compétition dans un guide des logiciels. Les organisateurs doivent s'assurer que le logiciel utilisé répond à ces exigences.	De nouveaux systèmes logiciels sont utilisés, qui ne sont pas destinés en premier lieu au marché suisse. Toutes les fonctions importantes sont décrites dans le guide et doivent être implémentées en conséquence par tous les fabricants de logiciels. Jusqu'à présent, les fabricants de logiciels devaient déduire eux-mêmes les fonctions à partir des règlements.
Dispositions générales	4.4 (nouvel article)	Repris 1:1 du chiffre 2.9 du règlement "Championnats internationaux d'agility" et du chiffre 1.5 du règlement "Championnats internationaux d'obédience".	Jusqu'à présent, la réglementation du franc des championnats du monde était fixée dans des règlements différents pour l'agility et l'obédience, avec la même formulation. A

			l'avenir, cette question sera réglée de manière centralisée dans les dispositions générales.
Dispositions générales	5	ADMISSION AUX COMPÉTITIONS Le conducteur de chien doit s'inscrire conformément à l'avis de course et concourir sous le nom d'une section de la SCS dont il est membre.	Est réglé à l'article 5.2
Dispositions générales	5.1, 5.1.1 et 5.1.2	Réglementation concernant le dopage chez les chiens (5.1.1) et chez les humains (5.1.2)	Ces articles ont dû être introduits en raison de l'adhésion à Swiss Olympic. Est également exigé par la FCI.
Dispositions générales	5.2 et 5.3	Préciser les formulations et ajouter le respect de la directive "Protection des données".	
Dispositions générales	7	Règlement sur le traitement des données et la protection des données	La législation suisse exige une réglementation concernant la protection des données.
Dispositions générales	8.1	La licence est bloquée.	Mention double
Règlement	Article	Modification	Justification
Juges de concours	2.1	Précision du texte	Précision du texte
Juges de concours	2.3.2	Cahier des charges "Homologation Parcours d'agility"	Adaptation à la situation actuelle. Aujourd'hui, nous n'avons plus d'homologation.
Juges de concours	3	Un cycle de formation pour les juges de compétition stagiaires débute lorsqu'il existe un besoin de nouveaux juges et que l' appel d'offres pour la mise en œuvre a été approuvé et budgétisé par la CTAMO au moins un an avant le début.	Précision de la formulation. L'appel d'offres ne doit pas nécessairement avoir lieu un an avant la mise en œuvre.
Juges de concours	4.6.9	Les changements d'adresse doivent être communiqués immédiatement par écrit au président des juges et au secrétariat de la CTAMO dans le dashboard lui-même.	Adaptation à la situation actuelle avec la possibilité d'effectuer la modification de manière autonome dans le système CTAMO.
Juges de concours	4.7	... la réception et le contrôle des obstacles d'agility	Adaptation à la situation actuelle (plus d'homologations)

Juges de concours	5.2.1	Chaque juge CTAMO (Agility seulement avec le statut de juge international) peut se porter candidat à la fonction de d	Un juge-arbitre peut également être utilisé pour l'obédience.
Juges de concours	5.2.4 et 5.2.6	Déplacement (numérotation) de l'article (Juge-Arbitre) "Indemnités".	Déplacement (numérotation) de l'article (Juge-Arbitre) "Indemnités".
Juges de concours	7.2.1	Suppression de la première section des conditions d'exercice de la fonction de RCL	Un directeur de concours doit remplir les mêmes conditions qu'un juge.
Juges de concours	7.2.4	Suppression d'un paragraphe	La journée des directeurs de concours n'est pas nécessairement organisée chaque année. Des sanctions si le cours de responsable de concours n'est pas suivi pendant 2 années consécutives ne sont donc pas appropriées.
Juges de concours	7.2.6	Les changements d'adresse doivent être communiqués immédiatement par écrit au président des juges et au secrétariat de la CTAMO dans le dashboard.	Adaptation à la situation actuelle avec la possibilité d'effectuer la modification de manière autonome dans le système CTAMO.
Règlement	Article	Modification	Justification
Règlement de l'obédience	1	Ces directives doivent être publiées dans les organes officiels de la CTUS.	Les directives sont disponibles sur le site web de la CTAMO. Il n'est pas nécessaire de publier un avis dans les organes de publication.
Règlement de l'obédience	2.5	Modification de la liste de matériel, un saut en hauteur ouvert et au moins 3 quilles	Adaptation de la classe Beginners à la classe FCI 1
Règlement de l'obédience	3.5.1	Si le conducteur quitte	Rectification du texte
Règlement de l'obédience	3.5.3	Lors des exercices de groupe, le chien peut immédiatement se renverser ou poser sa tête sur le sol au commandement "couché". Le chien ne doit pas se coucher à plat sur le côté ou sur le dos (dormir).	Adaptation au règlement de la FCI
Règlement de l'obédience	4.1	Participation sans évaluation : l'utilisation de nourriture à l'intérieur du ring est toutefois interdite uniquement si le départ a lieu à la fin de la manifestation.	Précision

Règlement de l'obédience	4.2	Une descente dans la classe immédiatement inférieure , par exemple directement de la classe 3 à la classe 1 , est autorisée à tout moment et sans condition préalable.	En cas de relégation, il est également possible de sauter des classes
Règlement de l'obédience	5.2	L'organisation d'une manifestation avec attribution du CACIOB doit faire l'objet d'une demande en temps utile auprès du secrétariat.	Clarification
Règlement de l'obédience	6.1	Réduction du nombre d'équipes dans le travail de groupe	Plus grande distance entre les chiens
Règlement de l'obédience	6.2	Le conducteur de chien parcourt 2 cercles en forme de 8 avec un diamètre de 8 mètres par cercle .	Simplification de l'obéissance libre dans la classe Beginners
Règlement de l'obédience	6.3	Au deuxième cône, le conducteur de chien se retourne de lui-même et s'arrête. Toutes les autres actions sont commandées par le responsable de la compétition.	Adaptation de la classe Beginners à la classe FCI 1
Règlement de l'obédience	6.5	Exercice entièrement nouveau	Simplification de la classe Beginners comme dans l'avant-dernier règlement
Règlement de l'obédience	6.6	Pas les 4 pattes en même temps à l'intérieur du carré, p.ex. "contourner" une marque du box, max. 6 points	Possibilité d'évaluation partielle de l'exercice
Règlement de l'obédience	6.8	Le conducteur se rend à un endroit précis, à une distance de 1,5 à 3 mètres du chien,	Simplification de l'exercice
Règlement de l'obédience	6.9	Au lieu d'une quille, un groupe de quilles avec au moins 3 quilles	Adaptation de la classe Beginners à la classe FCI 1
Règlement	Article	Modification	Justification
Règlement des championnats internationaux d'obédience	2.1	Jusqu'à présent, les résultats des CS et de 2 tournois de qualification étaient pris en compte pour la qualification. Désormais, il peut s'agir de 3 tournois de qualification.	Lors de l'AD de la FCI pour l'obédience, il a été souhaité que les championnats du monde puissent également avoir lieu en automne. Les CS se déroulent également en automne et il n'est donc pas judicieux de les utiliser comme tournoi de qualification.

Règlement des championnats internationaux d'obédience	2.5 (suppression)	Le franc du championnat du monde est défini dans les dispositions générales et dans le règlement d'obédience.	Définition centrale du franc WM Même manipulation que pour l'agility
Règlement des championnats internationaux d'obédience	2.6 (suppression)	Les dispositions CACIOB sont décrites dans le règlement d'obédience.	
Règlement	Article	Modification	Justification
Règlement Mobility	1.2	Lancement d'un concours	L'annonce d'un concours est définie dans les dispositions générales et ne doit plus être publiée dans les médias imprimés "Hunde" et "infoChien".
Règlement	Article	Modification	Justification
Règlement Agility	1.1 (nouvel article)	Se référer au règlement FCI Agility	Permettre de réagir le plus rapidement possible aux modifications du règlement de la FCI, resp. de faire des adaptations dans le règlement CH.
Règlement Agility	2.1 d), f) et g)	Adaptations au règlement FCI Agility 2023	Ces adaptations ont déjà été reprises telles quelles en 2023 et doivent maintenant être inscrites dans le règlement.
Règlement Agility	2.4.2	Il faut toujours appliquer le facteur de compensation de la classe la plus élevée participant à la course.	Jusqu'à présent, il n'était pas explicitement réglé quel facteur temps devait être utilisé lorsque plusieurs classes étaient admises à une course.
Règlement Agility	2.5	Les temps maximums pour la classe 1 et la classe 2/3 sont définis différemment	Le temps maximum calculé par la vitesse minimale (FCI 2023) met inutilement la pression sur les vrais débutants. Les différentes définitions permettent de désamorcer ce problème.
Règlement Agility	3	Définition des obstacles	L'ancienne séparation du règlement d'agility et du règlement d'obstacles a été annulée. En outre, le nombre de

			règlements et de directives différents sera réduit.
Règlement Agility	4.2.4, 4.2.5, 4.3.2, 4.3.4, 4.3.6, 4.3.7, 4.4	Évaluations Adaptations au règlement FCI Agility 2023	Ces adaptations ont déjà été reprises telles quelles en 2023 et doivent maintenant être inscrites dans le règlement.
Règlement Agility	4.5	l'enchevêtrement du tunnel de tissu, etc.	Le tunnel en tissu n'est plus un dispositif valable
Règlement Agility	Suppression Art 5	Qualifications (v,sg,g,nk)	Adaptations au règlement FCI Agility 2023 Ces adaptations ont déjà été reprises telles quelles en 2023 et doivent maintenant être inscrites dans le règlement.
Règlement Agility	5 (nouveau)	Classification Classification Combinaison Les classements combinés comprennent deux ou plusieurs épreuves. Normalement, tous les résultats sans DIS sont pris en compte. Des dispositions supplémentaires peuvent être définies pour des compétitions spécifiques.	Définition plus précise de la manière dont les classements combinés doivent être calculés. Dans le passé, il y a toujours eu des incertitudes sur la manière de calculer ces classements.
Règlement Agility	7.2.1	Conditions particulières d'admission Renvoi à des règlements et directives supplémentaires et ajout de la SOAWC	Liste claire des cas où des conditions d'autorisation spéciales doivent être remplies.
Règlement Agility	8 (nouveau)	Reprise de la directive Oldie dans le règlement	Par le passé, la directive Oldie n'a été que très rarement adaptée. L'intégration de la directive dans le règlement permet de réduire le nombre de documents différents.
Règlement Agility	9 (précédemment 8)		
Règlement Agility	9.1	Catégories de taille	Diverses précisions dans le texte
Règlement Agility	9.1.1, 9.2 - 9.6	Reprise de la directive "Mesure de la taille des chiens" dans le règlement	La directive "Mesures de la taille des chiens" n'a été que très rarement adaptée par le passé. L'intégration de cette directive dans le règlement permettra de réduire le nombre de documents différents.

Règlement Agility	9.8 et 9.8.2	Suppression de la "relégation obligatoire" et des formulations qui y sont liées	Exigence des manifestations Agility Round Table. Ainsi, aucun critère de relégation ne doit être déterminé par la CTAMO.
Règlement Agility	10.1	Concours lors de compétitions d'agility Définition des concours officiels et diverses adaptations des formulations	Les éléments à prendre en compte lors de la conception/construction du parcours sont décrits dans les Judging Guidelines.
Règlement Agility	10.1.3	Associations Organismes	Précision
Règlement Agility	10.2	CACIAG L'organisation d'une manifestation avec attribution du CACIAG doit faire l'objet d'une demande en temps utile auprès du secrétariat.	Précision complémentaire
Règlement Agility	10.3	Résultats à l'étranger : Adaptation à la suppression des confirmations	Voir 9.8 et 9.8.2
Règlement Agility	10.3 h)	Précision de la formulation concernant les frais de dossier	Précision
Règlement	Article	Modification	Justification
Règlement Championnat suisse individuel (CS)	1	Le présent règlement fixe les dispositions relatives au championnat suisse individuel d'agility. Sur la base d'habilitations expresses contenues dans le présent règlement, la CTAMO peut édicter d'autres dispositions sous forme de directives contraignantes. La CTAMO édicte en outre des cahiers des charges spécifiques pour les organisateurs de compétitions d'agility et les titulaires de fonctions attribuées.	Jusqu'à présent, les détails concernant les conditions de participation, l'inscription, la désinscription, etc. étaient communiqués de manière différente. Désormais, il y aura une directive SM Einzel qui regroupera toutes les informations pertinentes.
Règlement Championnat suisse individuel (CS)	2.1	Condition de participation aux CS individuels	Précision
Règlement Championnat suisse individuel (CS)	2.2	Nouvel article sur l'inscription Frais d'inscription et d'enregistrement	Traitement uniforme des compétitions de la CTAMO.

Règlement Championnat suisse individuel (CS)	3.2	Numéros de départ et ordre de départ	Simplification du déroulement sur plusieurs rings, en particulier pour les participants avec plusieurs chiens.
Règlement Championnat suisse individuel (CS)	3.4	Qualification pour la finale	Précision
Règlement Championnat suisse individuel (CS)	3.5	Final	Précision
Règlement	Article	Modification	Justification
Règlement Championnat suisse pour clubs (CSPC)	2.1 ainsi que 2.5.1, 2.5.3, 3.2, 3.5, 4.3.2, 4.3.3	Coordination	ASMV OK n'a pas eu lieu depuis des années.
Règlement Championnat suisse pour clubs (CSPC)	2.4	Dates de l'ASMV.	Les dates des événements spéciaux d'agility n'ont souvent pas été communiquées à la CTAMO.
Règlement Championnat suisse pour clubs (CSPC)	3.2	Équipes ASMV ; seulement 3 équipes au lieu de 4	En supprimant le gambler, seuls 3 membres de l'équipe sont encore nécessaires
Règlement Championnat suisse pour clubs (CSPC)	4.2.1 et 4.2.2	Disciplines de l'estafette	Le gambler supprimé pour des raisons de sécurité. Lors des compétitions, des collisions ou des quasi-collisions se sont produites à plusieurs reprises.
Règlement	Article	Modification	Justification
Règlement des championnats internationaux Agility	1	Introduction	Précision du libellé. De plus, le cahier des charges ne doit pas être mentionné séparément.
Règlement des championnats internationaux Agility	2.1	Sélection WM ouvert aux 100 meilleures équipes de la qualification. Le nombre est réglé dans la directive "Qualification pour les Championnats du Monde FCI Agility". Final :	Le chiffre 100 pour la finale n'a pas été retiré du règlement en 2021, lorsque les détails de la participation ont été déplacés dans une directive.

Règlement des championnats internationaux Agility	2.2	Conditions de participation à la qualification pour la Coupe du monde	la simplification. Seules les dispositions qui dérogent aux dispositions générales sont mentionnées.
Règlement des championnats internationaux Agility	2.3	Inscription ...	Précision . Week-ends supprimés afin d'avoir la possibilité d'organiser les qualifications chez différents organisateurs lors de différents week-ends. Suppression des phrases qui n'ont rien à voir avec la notification et l'inscription
Règlement des championnats internationaux Agility	2.4	Compétitions de qualification	L'obligation d'organiser les qualifications sur deux week-ends est supprimée. Cela permet d'aborder les organisateurs potentiels de manière plus flexible. (pas de nécessité de proposer du camping).
Règlement des championnats internationaux Agility	2.4.1	Numéros de départ et ordre de départ	Refléter la situation réelle lors de la Coupe du monde.
Règlement des championnats internationaux Agility	2.4.2	Visite du parcours	Permet de subdiviser un grand champ de participants.
Règlement des championnats internationaux Agility	2.4.3	Attribution des points	Le règlement 2022 est supprimé. "La clé de répartition des points est définie par des instructions" a déjà été introduite ainsi en 2021.
Règlement des championnats internationaux Agility	2.5	Réunions finales	La nécessité du week-end est supprimée. Attribution plus flexible aux organisateurs.
Règlement des championnats internationaux Agility	2.5.1	Droit de participation au meeting final	Le règlement 2022 est supprimé
Règlement des championnats internationaux Agility	2.5.2	Compétitions finales	Adaptation du texte (jour 1 au lieu de samedi et jour 2 au lieu de dimanche). Il n'y a plus de livret de performance physique.

Règlement des championnats internationaux Agility	2.5.3	Numéros de départ et ordre de départ	Précision et ordre de départ adapté pour des courses plus attrayantes.
Règlement des championnats internationaux Agility	2.5.4	Visite du parcours	Identique à 2.4.2 Permet de subdiviser un grand champ de participants.
Règlement des championnats internationaux Agility	2.5.5	Attribution des points	Le règlement 2022 est supprimé
Règlement des championnats internationaux Agility	2.5.6	Classement final	Le règlement 2022 est supprimé
Règlement des championnats internationaux Agility	2.6, 2.6.1	Composition de l'équipe nationale et des équipes de réserve	Correction de la formulation linguistique Le règlement 2022 est supprimé
Règlement des championnats internationaux Agility	2.7.1	Obligations de l'équipe nationale	Les obligations doivent pouvoir être adaptées aux situations actuelles avec d'éventuels sponsors par le biais d'une directive.
Règlement des championnats internationaux Agility	2.7.2	Financement de la Coupe du monde Les frais de participation aux championnats du monde et de préparation sont majoritairement pris en charge par la CTAMO et sont financés par les francs suisses des championnats du monde, la part des frais d'enregistrement "qualification pour les championnats du monde" et les contributions des sponsors. Les éventuels frais supplémentaires sont couverts par la participation aux frais de chaque équipe.	Les droits et les devoirs sont réglés dans un cahier des charges. La participation aux championnats du monde doit être autofinancée. Pas de financement croisé à partir des recettes générales de la CTAMO. (le dernier paragraphe appartient en fait au point 2.7.1 ; cela sera précisé dans une directive.
Règlement des championnats internationaux Agility	2.7.3	Obligations de l'équipe nationale	Les droits et obligations sont réglés dans un cahier des charges. Le franc WM est supprimé ici et réglé dans les dispositions générales.

Règlement des championnats internationaux Agility	3.1	Conditions de participation à l'EO-Quali	la simplification. Seules les dispositions qui dérogent aux dispositions générales sont mentionnées.
Règlement des championnats internationaux Agility	3.1.1	Inscription....	Uniformisation du texte (analogue à la qualification pour la Coupe du monde)
Règlement des championnats internationaux Agility	3.2	Participant EO	La FCI définit les conditions de participation dans le règlement de l'EO.
Règlement des championnats internationaux Agility	3.2.2	Supprimer tout l'article.	Est déjà défini au point 3.2.
Règlement des championnats internationaux Agility	3.2.3	Financement de la participation EO	Clarification du financement de la participation à une EO
Règlement des championnats internationaux Agility	4.1	JOAWC Éligibilité	la simplification. Seules les dispositions qui dérogent aux dispositions générales sont mentionnées. Les millésimes effectifs sont mentionnés dans les instructions.
Règlement des championnats internationaux Agility	4.2	Procédure de sélection	La procédure de sélection est fonction des inscriptions. Il faut donc réagir en conséquence d'année en année.
Règlement des championnats internationaux Agility	4.3	Inscription	Précision et uniformisation
Règlement des championnats internationaux Agility	4.6	Financement de la participation au JOAWC	Clarification du financement de la participation au JOAWC.
Règlement des championnats internationaux Agility	5, 5.1-5.6	SOAWC	Nouvelle manifestation de la FCI. En principe, analogue aux autres manifestations FCI.